

Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux, pour une croissance durable et le développement".

Session 3 – Approches et conception des programmes

Titre: Expérience de l'appui de la Commission européenne dans les pays ACP

Institution: Commission européenne - Eurostat

L'unité de coopération statistique internationale d'Eurostat apporte un appui aux services de la famille des relations extérieures de la Commission et aux bénéficiaires principalement dans le cadre de programmes régionaux.

L'appui statistique de la Commission européenne s'inscrit généralement dans le cadre de programmes d'aide au développement plus vastes.

Ce document détaille les principales leçons tirées de l'appui apporté à la Commission de l'UEMOA¹.

Il propose à la fois :

- une analyse pratique de l'appui apporté à l'UEMOA dans le cadre du renforcement du système statistique régional. L'UEMOA est choisi comme exemple, car il s'agit d'un partenaire qui a bénéficié d'un appui statistique important notamment dans le domaine des comptes nationaux. Les résultats obtenus sont significatifs, mêmes si certaines difficultés demeurent;
- quelques conclusions de l'expérience d'Eurostat qui peuvent être élargies à l'ensemble des pays ACP.

La couverture géographique et thématique de ce document est différente, parce que beaucoup plus ciblée, de celle de l'évaluation des PPS (session 7). Les leçons tirées correspondent à l'expérience pratique, du seul point de vue de la Commission européenne, des programmes mis en œuvre.

Renforcement du système statistique régional de l'UEMOA

La Commission européenne apporte un appui dans le domaine statistique à la Commission de l'UEMOA depuis sa mise en œuvre en 1994. L'appui continu vise à renforcer l'intégration régionale et commerciale. Les actions statistiques ont pour objectif de renforcer les capacités et à améliorer la disponibilité des informations pour le suivi de la surveillance multilatérale. L'objectif est de produire et diffuser des statistiques harmonisées des prix et des comptes nationaux afin de permettre le calcul des critères de convergence.

De façon spécifique, il s'est agit de développer les capacités statistiques aussi bien des pays membres, que celles de l'UEMOA, afin de leur permettre de produire de façon régulière les données pour leurs propres besoins, et pour les besoins régionaux.

Ces appuis ont été menés dans le cadre des Fonds européens de développement (FED) successifs. Au total, environ €14 millions auront été investi pour le renforcement des capacités statistiques régionales au cours de la période.

Plusieurs activités ont visé à améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques de base dans les pays, qui sont nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux. Ces actions comprennent :

Statistiques de base

- Enquête de dépenses de consommation des ménages dans les capitales de l'UEMOA (sauf Guinée Bissau) en 1996. A noter que de nouvelles enquêtes sont actuellement en cours dans l'ensemble des pays dans le cadre d'un appui budgétaire français;
- Enquête 1-2-3 sur le secteur informel (sauf Guinée Bissau). Ces enquêtes permettent de mesurer les principales caractéristique du secteur informel (unités de production, emploi et revenus);
- Création, et mise à jour du répertoire des répertoires des entreprises;
- Prise en compte du commerce inter-frontalier non enregistré. Une méthodologie harmonisée est en cours d'adoption par les Etats membres. Sa mise en œuvre est prévue dans le cadre du programme PIR 9ème FED.

¹ Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest, basée à Ouagadougou au Burkina Faso. Tous les Etats membres possèdent la même monnaie, le FCFA. Les Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

En plus des statistiques de base, d'autres activités ont visés à développer et mettre en œuvre des méthodologies harmonisées et installer des outils communs. Il s'agit de :

Harmonisation des données

- Mise en œuvre du système de comptabilité nationale de 1993, à l'aide du module ERETES (sauf Guinée Bissau et Sénégal). Ces travaux se continuent dans le cadre du PIR 9ème FED;
- Mise en œuvre des "PIB plus comparables" en 2001. Il s'agit d'une harmonisation *en gros*, facilitant la présentation comparable des données entre les pays. Cette étape est généralement considérée comme intermédiaire avant la mise en œuvre d'une méthodologie harmonisée;
- Harmonisation des indices de la production industrielle (sauf Burkina et Niger où les travaux sont en cours, et en Guinée Bissau où les travaux sont en discussion);
- Harmonisation des indices de prix à la consommation en 1996, avec le développement et la mise en œuvre du logiciel Chapo qui permet de calculer les données selon une méthodologie harmonisée. Les travaux visant à réécrire une nouvelle version de Chapo sont en cours sur financement de la Commission de l'UEMOA;
- Statistiques du commerce extérieur avec la mise en œuvre du logiciel Eurotrace et la production des données au niveau régional.

Il est à noter que depuis 2006, la Commission de l'UEMOA s'est dotée d'un programme statistique régional multi annuel. Ce programme décrit le cadre des activités de la Commission et des Etats membres dans le domaine des statistiques économiques et sociales. Il représente le cadre des interventions actuelles et à venir de la Commission européenne.

Les leçons tirées qui peuvent être généralisées aux pays ACP

Compte tenu des difficultés classiques des programmes de développement, notamment le manque de ressources humaines et financières, les résultats obtenus sont significatifs.

Plusieurs leçons ont pu être tirées de l'expérience de l'UEMOA :

- Etre réaliste concernant les ressources nécessaires à la gestion administrative et financière du projet;
- Etre réaliste lors de la définition des résultats à atteindre. Eviter de couvrir trop d'activités ou de domaines différents;
- S'assurer que les projets statistiques répondent à une demande régionale forte. Eventuellement mener des actions pour stimuler cette demande;
- Favoriser le renforcement durable des capacités statistiques de bénéficiaires. Il s'agit notamment d'apporter un appui continu visant à faciliter le transfert d'expertise et le savoir au niveau institutionnel;
- Favoriser l'utilisation d'outils communs, car ils contribuent à la mise en œuvre des méthodologies harmonisées, et permettent d'assurer une continuité à long-terme pour la production des données;
- S'inscrire dans le cadre d'un programme statistique pluriannuel adopté par le bénéficiaire et les Etats membres;
- Faire adopter le programme régional par les Etats membres, qui devraient ainsi intégrer ces actions dans leurs propres programmes nationaux.

Les perspectives à l'UEMOA

La Commission européenne poursuivra son appui à l'UEMOA dans le domaine statistique, notamment pour rattraper le retard dans les comptes. AFRISTAT, observatoire économique et statistique d'Afrique sub saharienne est appelé à continuer à fournir un appui important dans la mise de ces activités dans les pays.

La Commission encourage l'UEMOA à mener des actions permettant de favoriser l'utilisation des données par les décideurs politiques. La diffusion est un élément central, mais elle doit s'accompagner d'action de sensibilisation.

Toutes les actions sont menées en coopération étroite avec les autres partenaires européens ou d'organisations internationales dans la région.